

HOURIA AIT SIDHOUM<sup>[\*]</sup>

## **Approche monographique de la commune d'Akbou**

### **INTRODUCTION**

Dans un contexte de crise économique, l'implantation et le développement d'activités économiques sont, aujourd'hui, vécue comme un moment crucial de la vie des territoires. La wilaya de Bejaia offre un cas particulier de cette dynamique économique qui se manifeste par le nombre d'entreprises créées dans divers secteurs.

L'objet de cette contribution consiste à présenter une modeste étude de cas de la daïra d'Akbou. Second centre urbain de la wilaya avec une population de 83.561 habitants, celle-ci enregistre un développement économique sans précédent.

Ce travail est une étape préliminaire pour un travail plus large sur le développement de la PME et le développement territorial. Les études économiques et socioculturelles des dynamiques locales restent très rares. Les analyses économiques globales et macro-économiques constituent les axes privilégiés du débat sur la croissance économique en Algérie.

Ce travail est présenté pour amorcer la réflexion et susciter l'intérêt à défricher ce champ de la connaissance des territoires et de leur dynamique économique. Nous allons en premier lieu rappeler les caractéristiques historiques et le cadre physique du territoire; dans un second temps, nous décrivons les conditions socioéconomiques et, enfin, l'évolution de l'espace urbain.

### **I - PRÉSENTATION DE LA COMMUNE D'AKBOU**

#### **1.1 - Eléments historiques**

Akbou est chef-lieu de commune de plein exercice depuis sa création en 1872 sur 3255 ha répartis en 42 concessions. Comme leur nom le suggère les communes de plein exercice avaient les mêmes prérogatives et fonctionnaient selon les mêmes modalités que leur modèles métropolitains. L'érection en commune nécessitait toujours l'existence d'une communauté de colons-citoyens français. Les terres du périmètre d'Akbou ont été prélevées sur le séquestre des tribus des Ait Abbès et des Illoulen. Toutes les concessions ont été distribuées lors de la création du centre. Mais du fait du dynamisme économique traditionnel de ces tribus (et surtout celui des Ait Abbès), celles-ci n'ont pas tardé à racheter leurs terres du périmètre d'Akbou mais aussi de

déborder sur le terroir de Bordj Bou Arredj. Aussi, en 1901, il ne serait resté que 09 concessionnaires en possession de leurs parcelles.

La population totale comptait alors 988 habitants dont 306 Français d'origine européenne, 36 étrangers et 646 indigènes qui cultivaient 1212 ha de la superficie disponible du centre. En 1936, la population d'Akbou comprenait 3498 dont 389 Français d'origine européenne, 2973 Kabyles de statut indigène et 75 Kabyles de citoyenneté française (les centres de colonisation officielle de Grande-Kabylie, notices détaillées présentées par régions naturelles).

**Tableau n°1 : Situation de la Commune d'Akbou en 1936**

Commune	Nb d'habitants	Densité hab/km <sup>2</sup>	Nombre de classes	Nombre d'émigrés en France	Montant des sommes totales transférées et par personne	Superficie (hectares)
Akbou et chef-lieu	75.134	32 h/km <sup>2</sup>	20 à 25	2000	10MF 5000F/p	3255

Source : A. Mahe, *Histoire de la Grande Kabylie XIX-XX siècles*. Ed. Bouchène, 2001.

Sur le plan géographique, la commune d'Akbou se situe dans la vallée de la Soummam sur les flans de la chaîne de montagne du Djurdjura à une altitude de 280 m (la ville d'Akbou). Second pôle économique et urbain de la wilaya de Bejaia, elle est située à 70 km du chef lieu de la wilaya et à près de 200 km à l'est de la capitale.

Après le découpage administratif de 1984, la commune est délimitée comme suit: au nord la commune de Chellata, au sud-ouest de la Soummam, à l'ouest les communes d'Ighram et de Tazmalt et à l'est la commune d'Ouzallaguen .

La commune s'étend actuellement sur une superficie de 52,18 km<sup>2</sup>. Elle comprend deux zones distinctes : le périmètre urbain formé du plateau d'Akbou, de Tifrit périmètre d'Arafou, de Riquet, Azib et la plaine d'Azaghar formant le reste de la commune.

La région est traversée par la route nationale n°26, axe principal qui traverse toute la wilaya de Bejaia à travers la vallée de la Soummam qui, elle-même, relie le nord et l'est de l'Algérie. La route nationale n°26 A passe par le col de Chellata pour joindre la wilaya de Tizi-Ouzou. La commune est pourvue d'autres axes routiers assurant des liaisons avec d'autres communes.

La population se caractérise par la forte densité au km<sup>2</sup> ainsi que sa très forte agglomération. Cette situation nous révèle la forte attractivité de la commune, due à l'importance, à la diversification des activités commerciales et à la disponibilité des services publics (elle a toujours été un pôle commercial de la région).

## 1.2 - Le site naturel

La commune est située au sud-ouest de la wilaya avec une superficie de 5218 ha et d'une altitude allant de 200 m (au niveau de R n°26) à 500 m (au niveau de Tifrit). L'agglomération s'étend sur 15 km du nord-est au sud-ouest de longitudes 345-359 et sur 1,5 à 6,5 km du nord-ouest de la zone. Le relief d'Akbou est formé :

- d'une zone de montagne : elle constitue la partie nord-ouest de la zone matérialisée par le contrefort du mont du Djurdjura ; ce paysage montagneux s'incline vers la vallée en passant de 600 m d'altitude (Ighil oubraki) à 400 m (Tifrit) puis 280 m (Akbou) et 220 m à la route nationale et enfin 180 m à l'oued Soummam.

- et d'une zone de plaine : il s'agit d'une partie de la vallée de la Soummam (rive gauche) avec une altitude moyenne de 2 m. Cette dernière est pourvue d'un cours d'eau important (Oued Soummam) qui a été toujours un élément déterminant dans l'occupation humaine de l'espace.

## **II - LES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES**

### **2.1 - Le secteur agricole**

Les potentialités agricoles de la commune se mesurent par la qualité de ses terres. Les agronomes classent les terres selon la pente et la disponibilité hydrique. Au niveau d'Akbou, 4 classes de terre sont identifiables en plus des terres non classées.

La classe I : elle regroupe les terres à potentialités très élevées. Une partie de ces terres sont situées entre Tanouda et le chemin de wilaya n°141 ; l'autre partie s'étend entre la rive de l'oued Soummam et le piton. Elles sont caractérisées par les possibilités de mécanisation du travail agricole et l'abondance de l'eau.

La classe II : elle est formée de terres agricoles dites bonnes. Elles sont de profondeur moyenne et ne présentent pas de contrainte pour la mécanisation. Ces terres sont localisées au niveau de Guendouza, Taharacht et Arafou.

La classe III : elle englobe les terres irriguées. Elles représentent des contraintes moyennes de pentes et de pluviométrie variable. Cette classe est la plus importante ; ces terres sont situées sur la rive droite de l'oued Illoula et la zone urbaine d'Akbou.

La classe IV : elle regroupe les terres à potentialités agricoles faibles ou nulles. Les terres non irriguées représentent une forte contrainte de pente et de pluviométrie. Ces dernières sont localisées au niveau des hauteurs, au nord de l'oued Tifrit et à la périphérie de la commune de Chellata.

Les zones non classées : représentent les zones urbanisées, les lits d'oueds et le piton d'Akbou.

Classification des terres	Superficie en Ha	Superficie en % du total	Superficie de la SAU en %
Classe I	256	4.6	6.70
Classe II	900	17.25	23.55
Classe III	23.5	44.37	60.60
Classe VI	350	6.70	9.15
Total SAU	3821	73.22	100%
Terres urbanisées	1162.5	22.28	
Lits d'oueds	234.5	4.5	
Total	5218	100%	

Source : PDAU d'Akbou

L'occupation du sol par type d'affectation dans la commune dont la surface est de 5218 ha est la suivante :

La SAU représente 73% (SAU/ST = 0.73) du total communal, le reste des terres est sous forme de pacages, parcours et terres improductives non affectées à l'agriculture.

### a - Les terres agricoles

Les terres productives dont 340 ha irrigués sont occupées par des oliviers, des figuiers et des arbres fruitiers. L'olivette la plus étendue est généralement cultivée en extensif dépassant rarement 50 arbres/ha (âgés et mal entretenus)

### b - Les terres labourables

Ces terres sont situées dans la plaine de la Soummam et sur le versant de la montagne. La céréaliculture occupe 845 ha, les cultures fourragères 687 ha, les légumes secs 7.5 ha et les cultures maraîchères 377 ha.

c - Les pacages et les terrains improductifs représentent environ 497 ha de la superficie totale.

## 2.2 - L'espace industriel

Les activités industrielles localisées sur le territoire de la commune d'Akbou sont, en majorité, situées dans la zone industrielle à Taharachte sur l'axe de la route nationale n°26 en direction de Bejaia.

La direction de l'industrie et des mines (DMI) et même l'agence foncière locale (qui est l'organisme gestionnaire) lui attribue la dénomination de zone industrielle alors que ce n'est pas le cas, car cette zone n'a pas été créée en vertu d'un arrêté ministériel mais plutôt par une délibération communale. En l'absence d'une réglementation claire sur laquelle nous pouvons nous appuyer pour qualifier cette zone, nous allons retenir la qualification « industrielle » conformément à l'appellation des institutions concernées.

La zone est identifiée par l'acte administratif n°269 du 17/10/1993 publié le 26/10/1993, volume : 04 n°22. La superficie totale de la zone est de 38.075 ha répartie en 44 lots tous attribués. Le nombre total d'unités de production opérationnelles est de 20, le reste est en construction. La demande importante au niveau de la commune sur les terrains à usage

industriel a poussé l'organisme gestionnaire (l'agence foncière locale) à procéder à son extension sur une surface de 48 ha. L'agence a dégagé 45 lots dont 38 sont en instance d'attribution. Selon les gestionnaires, le nombre d'emplois projetés dans l'ensemble de la zone industrielle est de 4500.

Notre enquête sur les activités de production dans la région a montré l'importance et la diversité des activités créées depuis 1988. Cette période correspond aux différentes réformes (les réformes fiscales, les réformes bancaires et la libéralisation du commerce international) décidées par le gouvernement dans le cadre de la relance de l'économie nationale. Le gouvernement a élargi le cadre institutionnel qui avantage les activités des PME (décret législatif n°93/12 du 5 octobre 1993).

Les statistiques (voir tableau n°10) que nous avons établies pour la région, nous montrent une concentration importante de petites et moyennes entreprises sur le territoire d'Akbou. Nous allons essayer d'analyser le tableau déjà cité en essayant de dégager les principales conclusions.

Tableau n°10 : Les entreprises localisées à Akbou

Entreprise	Date de création	Effectif	Activités
Laiterie Djurdjura, Sarl	1984	500	Les produits laitiers
Laiterie SOUMMAM, Sarl	1993	45	Les produits laitiers
Atelier d'Architecture et de tout aménagement	1994	05	Tout type d'architecture et planification
AFRICOLD Ets Bouyoucef belkacem			Installation et maintenance des chambres froides
Akbou Sérigraphie Art & décoration		01	Tous travaux d'impression, de décoration et d'aménagement interne
ALCOVEL Entreprise algérienne des cotonnades et velours	1998	978	Fabrication et commercialisation des tissus d'aménagement
ARCHI DESIGN	1995	05	Maquette de bâtiment et conseil à l'architecture
AUI Akbou univers Informatique	1997	04	Installation de logiciel et maintenance du matériel informatique
BELHOUL Frère, Snc			Briques et carreaux en gris
BENGHANEM Frère, Snc			Articles en plastique
BENKHELLAT Frère, Snc			Boissons gazeuses à base de fruits
BET MOULOUD DJERMOULI			Architecture et conseil en ingénierie
Biscuiterie SOUMMAM	1995		Gaufrettes fourrées
Bureau d'études KMK		02	Architectures
CADIS Cpt. Algérien de distribution		01	Commerce d'appareils de chauffage
CEFAG Entreprise de compt. études financières adm. & de gestion	1997	04	Conseils en management d'entreprise
Création SAICHE	1994		Vêtement de sports
ECOTRAB AKBOU, Spa			Bâtiment tous corps d'état
Etp ABDELOUAHAB Madjid	1963	10	Presses pour l'huile d'olives
Etp Benseba khodir	1990		Briques et buses
Etp ZENTAR Mohamed	1996		Tous travaux d'impression
GMF grands magasins frigorifiques	1997	30	Transport routier Location de camions frigorifiques et services spécialisés
HALLIL Smail			Plateaux en plastique Matières pour l'aviculture
HB ENERGIE, Sarl	1998		Importation et exportation du matériel électronique
Hôtel PALACE	1994		
IDELEC, Sarl	1998	04	Commerce

			Importation et exportations des produits électroniques
IFRI JEAN, Sarl	1994	08	Fabrication de jeans
ILLOUL&MOUDACHE, Sarl	1998		Lingerie (femmes et hommes)
Imprimerie GUELDMAN	1990	05	Limonades et boissons gazeuses
KAELEC KACI électricité	1998	02	Les travaux d'impressions
			Importation et exportation de produits électroniques
KIT Soft	1999	03	Commerce de matériels informatiques
Limonaderie ITHRI	1992		Les limonades
Limonaderie RODEO	1965	10	Boissons gazeuses
AKKOUICHE& Frère, Snc			
Limonaderie RYF	1992		Limonades et boissons gazeuses
MAC- SOUM, Sarl	1998	733	Chaussures
MASSINISSA			
MCF Ets KHERBOUCHE			Chambres froides
			Armoires frigorifiques
MPGI Matériel protection incendie Ets TAALBA			Commerce de matériel de lutte d'incendie
			Matériel informatique
MSIA Matériel&service informatique	1995	03	Maintenance de matériel informatique
OLIVIER, Sarl	1994	16	Tee-shirt
			Vêtement de sport
PRODIMACO			Briques
production&distribution de matériaux de construction			Transport en vrac
REZZAGUI&BENKADI, Sarl	1996	12	Installation de chauffage
			Maintenance des systèmes de conditionnement
RUMI			Lait et huile végétale
Sablère de la SOUMMAM	1989	60	Sables et agrégats de construction
SAFFY Distribution	1995	07	Résistance et plaques chauffantes
Salon de l'informatique LIBERTE			Maintenance de matériel informatique
Sérigraphie IMAL	1993	02	Impression sur le tissu de soie
SIME Informatique			Matériel informatique
SOA Société Oléicole d'Algérie, Spa	1998	20	Huile d'olives
SONARIC société nat.			Tissus filtrants
			Cuisinières
			Poêles domestiques à mazout
SOUMAM GRANI semoulerie	1996	01	Semoule de blé
CHIKOUNE Frères, Sarl			
TIZIT&SAMAH, Snc			Importation et exportation non spécialisées
TSI Tout savoir informatique, Snc			Agence de publicité, Ingénierie et conseil en informatique
VALLEE VIANDE, Sarl	1998	15	Abattoirs
			Viandes fraîches
VELUX	1988	02	Filets et fils de laine et de poils
			Filets et fils de cotons

Source : construit à partir des données obtenus après enquête.

A partir de ce tableau, on a classé les entreprises par secteurs comme suit :

#### 1- Le secteur de l'agroalimentaire (12 entreprises) :

- 05 entreprises dans la production des boissons gazeuses,
- 03 entreprises dans la production du lait,
- 01 biscuiterie,
- 02 entreprises dans la production de l'huile d'olives,
- 01 entreprise dans la production de la semoule.

#### 2 - Le secteur du bâtiment :

- 04 entreprises de fabrication de matériaux de construction,
- 01 entreprise de bâtiment,

- 05 bureaux d'architecture et d'aménagement intérieur.

3 - Le secteur de l'informatique (vente de matériel, maintenance et formation), conseils de management aux entreprises et travaux d'impression (10 entreprises) :

- 07 bureaux spécialisés en informatique,
- 01 bureau spécialisé en conseil de management aux entreprises,
- 02 entreprises spécialisées en travaux d'impression.

4 - Le secteur de la fabrication et de l'installation du matériel spécialisé (08 entreprises) :

- 03 entreprises spécialisées dans l'installation du matériel frigorifique,
- 03 entreprises spécialisées dans le système de conditionnement et de chauffage,
- 02 entreprises spécialisées dans la fabrication du matériel en plastique.

5 - Le secteur du textile et de la fabrication des chaussures (07 entreprises) :

- 01 entreprise spécialisée dans la fabrication du tissu et la lingerie,
- 05 entreprises spécialisées dans la production de vêtements,
- 01 entreprise spécialisée dans la production de chaussures.

6 - Le secteur de l'importation et de l'exportation (04 entreprises) :

- 03 entreprises d'importation essentiellement des produits électroniques,
- 01 entreprise d'importation du matériel d'aviculture.

7 - Le secteur du tourisme :

- 02 hôtels,
- 03 restaurants.

On a dégagé 07 principaux secteurs présents dans la région. En plus des secteurs traditionnels comme le secteur de l'agroalimentaire, le textile et le bâtiment, de nouvelles activités tertiaires émergent telles que les services liés à l'informatique, les services et conseils de management aux entreprises etc. Le secteur public est très présent ; trois complexes y sont implantés depuis les années 70. Ces entreprises sont ALCOVEL qui fabrique des cotonnades et les velours ; elle emploie 978 travailleurs, MAC Soummam qui fabrique les chaussures ; elle emploie 733 travailleurs et enfin SONARIC fabriquant les cuisinières et les poêles domestiques.

### **2.3 - La population et l'emploi**

La prise en compte de la population par le biais d'une analyse des tendances démographiques, de ses mouvements dans l'espace, de son évolution et de sa répartition à travers le territoire, constitue des données dont il faut absolument tenir compte dans toutes les études

pour mieux orienter le développement d'une collectivité et bien prévenir son devenir.

Lors du premier recensement national en avril 1966, la commune d'Akbou était chef-lieu de daïra rattaché à la wilaya de Sétif. Sa population représentait environ 9% de la wilaya de Sétif et classée en 7ème position après Bordj-Bou Arreridj, El Eulma, Bejaia, M'sila, Sétif et Bougâa. Elle regroupait 09 communes en total.

**Tableau n°3 : Répartition de la population de la wilaya de Bejaia par daïra 1966-1977**

Daïra	Recensement de 1966		Recensement de 1977	
	Population	En %	population	En %
Bejaia	84 982	21.47	119 920	22.90
Akbou	130 830	33.47	170 803	32.65
Amizour	69 446	17.77	87 349	16.68
Sidi- Aich	57 910	14.82	76 812	14.66
Kherrata	47681	12.20	68 670	13.11
Total	390 849	100	523 554	100

Source : PUD Akbou 1983

Entre 1966 et 1977 la commune d'Akbou a enregistré un taux d'accroissement annuel moyen de la population de 3.4% qui est un taux supérieur au taux national et au taux de la wilaya.(attractivité de la commune).

Caractérisée par une forte proportion de jeunes, la population d'Akbou a connu une évolution ascendante sous les effets du taux naturel élevé puisqu'elle a considérablement évolué jusqu'à tripler entre le premier recensement de 1966 et le dernier de 1998. Aujourd'hui, elle occupe le deuxième rang en matière de population à l'échelle de la wilaya.

La répartition géographique de la population est fortement inégale : la population se concentre essentiellement dans le chef-lieu de la commune dans une proportion très élevée (74% du total). A l'inverse, celle de la zone éparses n'excède pas 1% de celle-ci. Notons au passage que la population d'Akbou est agglomérée dans son écrasante majorité.

**Tableau n°4 : Répartition de la population de la commune**

Agglomération	Recensement de 1966		Recensement de 1977	
	population	En %	population	En %
Chef-lieu	10 052	33.6	14 976	35.9
Agglomérations secondaires	14 326	47.8	20 662	49.6
Zones éparses	5 531	18.6	6 030	14.5
Total	29 909	100	41 668	100

Source : idem

On remarque une augmentation de la population dans les agglomérations secondaires et une baisse dans les zones éparses.



Ces statistiques confirment la tendance des populations à s'agglomérer à proximité du centre-ville et des agglomérations secondaires.

La population émigrée à l'étranger était de 2546, environ 6% de la population totale, dont 584 sont du chef-lieu, 1611 des agglomérations secondaires et 351 des zones éparses. Cette population a diminué (elle était de 2000 en 1936) en raison du ralentissement du mouvement migratoire pendant les années 70 à cause de la politique algérienne dans ce domaine.

Après le découpage de 1984, les limites de la commune d'Akbou ont été réduites ainsi que sa population.

**Tableau n°5 : Recensement de la population 1987**

Dispersion	Recensement de 1987	
	Population	En %
Akbou (CL)	24 611	69.50
Riquet	3016	8.51
Tifrit	2626	7.41
Azib	2202	6.21
Azaghar	1662	4.69
Zone éparse	1294	3.64
Total	35 409	100

Source : RGPH 1987

L'agglomération chef-lieu regroupe 69% de la population totale qui traduit son attractivité. Le taux d'accroissement de la population pendant la période 77-87 est de 5.03, un taux supérieur à la moyenne de la wilaya et au taux national.

La zone éparse est en réduction, ce qui traduit la tendance continue vers l'agglomération des populations à cause de la concentration de la plupart des équipements publics et services au niveau du chef-lieu.

**Tableau n°6 : Répartition de la population par commune et par dispersion au 31/12/2003**

Commune	Agglomération chef-lieu	Agglomération secondaire	Zone éparse	total	Densité Hab/km <sup>2</sup>
Akbou	34 486	13 287	1 673	49 446	987
Ighram	2 076	12 117	2685	16878	332
Chellata	274	8 332	2 445	11 051	262
Tamokra	2 582	1982	1622	6186	89
Toatl daïra	39 418	35 718	8 425	83561	401

Source : Annuaire statistique 2003 de la wilaya de Bejaia.

La commune d'Akbou est très peuplée. La densité au chef-lieu atteint 987 h/km<sup>2</sup>. Cette dernière s'explique essentiellement par :

- Le ralentissement du mouvement migratoire qu'a connu la commune durant la période précédente.
- Le retour de la croissance par le dynamisme des secteurs

économiques (public et privé)

- La concentration des équipements publics dans le chef-lieu de commune.

En terme d'emploi, la commune enregistre un taux de chômage de 30%. Le secteur tertiaire représente 44% des emplois. Les activités les plus importantes sont le commerce et les services publics et privés. Le secteur industriel représente 34%, répartis entre le secteur public (ALCOVEL, MAC-SOU, SONARIC) et un secteur privé en plein développement depuis 1988. En dernier viennent les secteurs du BTP et de l'agriculture qui restent en marge de cette dynamique économique alors que la région est à vocation agricole.

**Tableau n°7 : Répartition par secteurs d'activités en 2000**

Désignation	Occupation par secteurs d'activités			
	Agriculture	BTP	industrie	Autres
Akbou	678	1075	2573	3277
	8.91%	14.15%	33.83%	43.09%

Source : agence nationale de l'emploi

### III - EVOLUTION URBAINE DE LA COMMUNE : LE CADRE BÂTI

Le tissu bâti est représenté par le tissu urbain du chef-lieu, des agglomérations secondaires et l'aménagement de la zone industrielle. Le chef-lieu représente la plus importante surface ; il englobe le plateau d'Akbou et une partie de la plaine de la Soummam comprise entre la R n°26, le chemin de fer et le piton.

Les agglomérations secondaires se localisent sur les piémonts (Azaghar, Azib, Tasselent...), les petits plateaux et sur les versants de la montagne (Tifrit).

En dehors des terrains à vocation agricole, le territoire de la commune est caractérisé par une pente constamment présente à des degrés différents, c'est d'ailleurs l'un des obstacles au développement du tissu urbain. Le relief du terrain n'a pas empêché le développement d'un important parc de logement à l'initiative publique et privée.

Le parc logement de la commune est estimé, en 2003, à 9.911 logements. Parmi ces logements on recense 7726 logements occupés et 2185 logements inoccupés. La commune enregistre un taux d'occupation de 5 personnes par logement. Mais ce dernier ne reflète pas parfaitement la réalité du fait qu'il existe des logements inoccupés de façon temporaire ou permanente.

#### Evolution du parc logement communal

Recensement de 1977 : 8040 logements

Recensement de 1987 : 5523 logements

Recensement de 1998 : 9503 logements

Parc actualisé 2001 : 9611 logements

Parc actualisé 2003 : 9911 logements

Le chef-lieu concentre 68.8 % du parc logement, les agglomérations secondaires 27.02 % et 4.11 % dans la zone éparses.

Après 1987, la commune d'Akbou a connu un grand changement au niveau de sa structure urbanistique. La zone éparses qui se distingue en 1987 a subi un grand développement et une forte densification s'annexant ainsi à la dite agglomération (délimitation difficile). Le territoire communal est subdivisé en 03 zones, compte tenu des limites naturelles.

Zone I : Chef-lieu et Tifrit-Tiharkatine

Zone II : Riquet et Azaghar

Zone III : Azib

En 1984, la commune d'Akbou couvrait une superficie de 130 km<sup>2</sup> composée des agglomérations de chef-lieu et de 21 agglomérations secondaires dont la plupart occupent des petits plateaux sur les versants de la montagne. Actuellement, elle se trouve réduite à une superficie de 52.18 km<sup>2</sup> se composant du chef lieu et de 4 agglomérations secondaires. Ces dernières occupent la plaine de la Soummam et les zones éparses sont annexées aux agglomérations. A présent, on va décrire les différentes composantes de la commune.

### **3.1 - Le chef-lieu de la commune**

Les informations sur la commune pendant la période coloniale se retrouvent dans les documents suivants: le plan de lotissement d'avant 1900 (organisation foncière de Constantine) et le réseau d'égouts d'avant 1950 (ponts et chaussées Constantine). L'évolution du tissu urbain se traduit comme suit :

- Avant 1900, la ville présente des constructions dispersées occupant la cité du plateau et ses versants sud-est du dit plateau (centre ville – दौर d'Akbou-cité GMC)

- Entre 1900 et 1950, une extension intense a eu lieu sur les plateaux et ses versants sud ouest (centre-ville et quartier Haira tahar)

- Entre 1950 et 1960, un faible développement au nord ouest (Bouktit et caserne) et à l'ouest longeant le centre-ville d'Ighram.

Il est à signaler que pendant cette période des extensions rurales ont eu lieu dans la plaine de la Soummam (Arafou, Guendouza et cité de piton)

- Entre 1960 et 1973, la ville s'est développée notamment sur les versants sud du plateau d'Akbou (cité des Pim, cité Ciloc- lfréne), vers le centre-ville d'Ighram et aussi sur la plaine de la Soummam (cité Hamlet)

- Après 1973, la ville d'Akbou s'est développée vers l'ouest (ZHUN- cité 130 logements et cité Sonitex) et le long du centre-ville d'Ighram (RN26)

Le développement le plus important a eu lieu dans le sud de la plaine de la Soummam (Guendouza, le long de la route nationale et vers le nord ouest longeant le cw 188 au sud de Tifrit). Le tissu urbain a subi des opérations de rénovation dans le cadre de l'élaboration du plan de revitalisation de la ville d'Akbou en 1982.

Actuellement l'extension urbaine se concentre le long de la route nationale n°26 à Taharacht (la zone industrielle). Cette route devient un élément structurant de l'espace; son trafic journalier moyen est de 8000 véhicules par jours (selon la direction générale des transports). Dans le même axe une forte densification d'une part, de la structure de l'habitat au niveau du faubourg de Guendouza (maisons individuelles et lotissement Metidji) et d'autre part, l'implantation d'une gamme importante d'équipements publics (Technicum, parc omnisports, CEM et mosquées). La nouvelle ville (ZHUN) marque la construction d'HLM (504 logts et 460 logts), le développement de l'habitat individuel (lotissement Ait said) et certains équipements (maison de jeunes, centre culturel, CNASAT et école fondamentale).

### 3.2 - Agglomérations secondaires

Tifrit est une agglomération caractérisée par l'existence d'un noyau ancien très compact occupant une ligne de crête (village d'Akbou). Une extension concentrique autour de ce noyau dont les lignes carrossables affluent vers la route nationale N°20A. Cette extension s'est faite essentiellement sur la côte sud et sud-ouest du noyau historique. La partie nord étant désenclavée. Une deuxième extension linéaire le long de RN°26A, possédant deux sens, se développe.

- l'un vers le centre ville d'Akbou
- l'autre vers Ighil ouberki

Riquet et Azaghar sont situées le long de la route nationale N°26 sur une bande assez large s'étalant du piémont du côté haut jusqu'au gazoduc du côté bas. L'axe routier est devenu le générateur et stimulateur de l'extension urbaine.

Le long de la voie ferrée à Ait lahdar, les extensions sont réalisées aux dépens des terres agricoles de potentialités non négligeables .

## CONCLUSION

Cette approche monographique nous a montré la richesse d'un territoire qui ne cesse de prendre de l'importance sur le plan économique.

Nous avons noté une grande dynamique d'activité. Les activités développées sont assez diversifiées même si le secteur commercial a tendance à prendre de l'ampleur en raison de la situation de noeud de communication entre les wilaya de Bejaia, de Bouira, de Bordj-Bou-Arredj et de Tizi-Ouzou. Par contre le secteur agricole nous semble marginalisé au regard des potentialités que présente la région.

Cependant ce travail mérite un approfondissement car les données statistiques recueillies ne sont pas assez fines. Notre préoccupation prochaine est de mettre en évidence les logiques et les relations qui peuvent soutenir le développement et l'émergence d'un territoire au sens économique du terme.

## Références bibliographiques

MAHÉ A. 2001. «*Histoire de la grande Kabylie XIX-XX siècle*» Bouchene.

SOUIDI R., FERFERA M.Y. & AKROUF T. 2000. «Les entrepreneurs, le territoire et la création d'entreprises : enquête à Boghni». in *Cahiers du Cread*, n° 51.

LE PUD, Akbou 1983

LE PDAU, Akbou 1994 phase 1

LE RGPH, 1966, 1977, 1987 et 1998.

## Note

---

[\*] Maître Assistante Chargée de cours. Université – Bejaïa.  
Chercheur – Associée CREAD.